



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
SERVICE ENVIRONNEMENT ET RISQUES  
Pôle Environnement**

Affaire suivie par : Monsieur Damien ISNARD  
Tel : 04.92.30.56.93  
Mél : damien.isnard@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le **13 DEC. 2023**

La Directrice Départementale des  
Territoires  
à  
Destinataire in fine

**Objet :** Recueil d'indices de présence du Castor d'Eurasie dans le département des Alpes-De-Haute-Provence

**Pièces jointes :** 1 fiche indices

Le Castor d'Eurasie est une espèce protégée présente sur l'ensemble du territoire métropolitain. Son suivi est réalisé par le réseau Castor de l'Office Français de la Biodiversité, dont l'animation est assurée par ses services départementaux.

La réglementation existante (arrêté ministériel du 2 septembre 2016) impose à chaque département de lister par arrêté préfectoral les secteurs où cette espèce est présente afin de restreindre les opérations de piégeages des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, notamment sur l'espèce Ragondin, organisées par les piégeurs agréés et des lieutenants de louveterie. Cela se traduit par l'interdiction de faire usage de piège de catégorie 2 jusqu'à 200 mètres des secteurs de présence du Castor ainsi définis par arrêté préfectoral.

Concernant le recueil des indices de présence du Castor d'Eurasie sur notre département, on peut constater une cohérence entre la localisation des données fournies par le réseau castor de l'OFB et celles disponibles au public (sites Faune-Paca et Silene-faune, pour exemple).

Néanmoins, les secteurs ainsi répertoriés ne sont pas exhaustifs et certains d'entre eux peuvent comporter des zones où l'espèce n'est pas nécessairement présente de façon régulière ou continue.

Dans l'optique d'améliorer notre connaissance de la répartition de cette espèce sur notre département, et d'améliorer les données à disposition, vous trouverez ci-joint une fiche indices réalisée conjointement par la Direction Départementale des Territoires et l'Office Français de la Biodiversité.

Nous vous invitons à la diffuser le plus largement possible au sein de vos structures afin d'optimiser le recueil d'observations liées à cette espèce au travers de cette démarche participative.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Destinataires :

- Mairies,
- Association départementale des piégeurs agréés,
- Fédération départementale des chasseurs,
- Groupement départemental des lieutenants de louveterie,
- Fédération départementale de la pêche,
- Office français de la biodiversité,
- Parc naturel régional du Luberon,
- Parc naturel régional du Verdon.

La Directrice Départementale  
des Territoires,  
Catherine GAILDRAUD